

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

1

118 -11-1994

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

YA

Ref.: *Jf.* / 2076052 / Dossier pédagogique 50614

OBJET : DOSSIERS PÉDAGOGIQUES RÉGIME 1

Unité de formation : STATISTIQUES 32 - 1
Classement : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ÉCONOMIQUE DE
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 013201U32C1

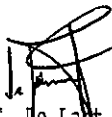
Etablissement : INSTITUT SUPÉRIEUR DE FORMATION CONTINUE
RUE JOSEPH BUEDTS, 14
1040 ETTERBEEK

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration


F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Meille Schets (tél:02/238.86.54)

50614μ

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME I

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation .

1. La présente demande émane du :

(1) Pouvoir organisateur : Commune d'Etterbeek (2)

(1) Directeur (-trice) de l'Institut pour la Communauté française : (2)
et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination Institut Supérieur de Formation Continue d'Etterbeek
adresse complète : rue Joseph Buedts 14 représentant du P.O. subventionné : (1) (2)
1040 Bruxelles
n° de matricule : 2.076.052 Date : 22/09/94
n° de téléphone : 647.25.69

2. Transmis en date du : (3) par le réseau :

(1) Communauté française
 (1) Provincial et communal

(1) Libre - confessionnel
 (1) - non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (4) 0132 01 032 C1

.....
..... STATISTIQUES 32 - 1 (2)
.....

4. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe 1 n° de ...1... page(s) (2)

5. Capacités préalables requises : repris en annexe 2 n° de ...1... page(s) (2)

6. Classement de l'unité de formation :

(1) enseignement secondaire : transition (1) qualification (1)
degré : inférieur (1) supérieur (1)
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ECONOMIQUE (2)
 (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : (2)

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement
Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de ...2... page(s) (2)

9. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

10. Chargé (s) de cours Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'administration

11. Horaire de l'unité de formation :

Code de l'unité de formation : (4)

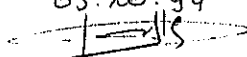
013201 V32 C1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours (2)	classement des cours (5)	code U (6)	nombre de périodes (7)
ANALYSE DES DONNEES	CG	B.A.	40
INFERENCE STATISTIQUE	CG	B.A.	80
2. Part d'autonomie		V	
<i>Total des périodes</i>			120

12. Réserve au Service d'Inspection

a. Observation(s) du (des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

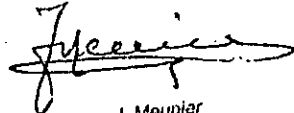
VOIR ANNEXE
 LE 05.10.94

 E. LAMOTTE

b. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :
 ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 17 NOV. 1994

Signature :


 J. Mounier
 Administrateur Pédagogique

(1) Biffer les mentions inutiles ou cocher
 (2) A compléter
 (4) Réserve à l'administration
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
 (7) 1 période = 50 minutes

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

3. Finalités de l'U.F. :

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit:

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels;
3. contribuer à responsabiliser les personnes dans leur apprentissage.

Finalités particulières de l'U.F.

Fournir aux apprenants des outils de la statistique nécessaires à la compréhension et à l'interprétation de phénomènes commerciaux et de marketing.

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

4. Capacités préalables requises :

Utiliser d'une manière pratique les notions de mathématiques et de statistiques que l'on rencontre dans les programmes des cours de mathématiques de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, en particuliers:

- ♦ la résolution de l'équation du second degré,
- ♦ l'étude d'une fonction,
- ♦ l'intérêt simple et l'intérêt composé,
- ♦ le traitement de données statistiques (caractéristiques, présentation en graphiques ou en tableaux, interprétation de résultats).

A ces capacités s'ajoute le calcul des annuités de remboursement ou de déplacement et les indices.

Document 8bis.

Annexe 3.

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

Pas de recommandation particulière.

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

8. Programme des cours :

Première partie: analyse des données

Les analyses descriptives

L'étudiant devra pouvoir définir l'analyse en composantes principales, l'analyse des correspondances binaires et multiples (Benzécri), la multidimensionnal scaling, l'analyse des similarités, les clusters, la classification hiérarchique, la typologie.

Les analyses explicatives

Pour les analyses explicatives, l'étudiant saura préciser la nature du problème et reconnaître les cas propices à l'application des notions d'analyse canonique, d'analyse discriminante, d'analyse conjointe, de régression linéaire et non-linéaire, simple et multiple, de segmentation.

Il pourra appliquer l'étude des cas au marketing

Deuxième partie: inférence statistique

Théorie élémentaire de l'échantillonnage

Il saura identifier et définir les propriétés d'une distribution d'échantillonnage. Il pourra sélectionner, reconnaître et utiliser les échantillons aléatoires simples et stratifiés (proportionnels et non proportionnels), les échantillons exhaustifs, les échantillons non probabilistes, la distribution d'échantillonnage.

Théorie statistique de l'estimation

Il saura appliquer l'estimation de paramètres, l'intervalle de confiance d'une moyenne, d'une proportion, d'un échantillon.

Analyse de données d'enquête

Il devra pouvoir analyser des résultats à l'oeil nu en ce qui concerne les notions de variables construites, les tabulations simples et croisées. Il pourra définir le rôle de l'analyse statistique et saura sélectionner un test d'hypothèse et son niveau de signification.

Théorie statistique de la décision

Il saura sélectionner les tests d'hypothèse et de signification, interpréter la décision statistique, déterminer les hypothèses statistiques et l'hypothèse nulle, repérer les erreurs de 1ère et 2ème espèce et interpréter le niveau de signification, les tests relatifs à la distribution normale, les tests unilatéral et bilatéral et les tests de signification avec différents échantillons.

Tests particuliers

Il saura définir et appliquer dans des cas propices la distribution et le test du chi deux, de la moyenne et de la proportion (t et Z) et de Kolmogorov-Smirnov.

Document 8bis.

Annexe 4.

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

8. Programme des cours :

L'ouvrage de référence du cours est:

MURRAY R. SPIEGEL, Statistique, Cours et problèmes, Série Schaum.

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

9. Evaluation des capacités terminales:

L'étudiant sera placé dans un certain nombre de situations – problèmes mobilisant des savoirs, savoir-faire et savoir-être du programme statistique.

Ce seront autant d'occasions d'évaluation qui permettront de mesurer sa capacité à mener une démarche statistique cohérente, c'est-à-dire, essentiellement, à ce niveau d'étude:

- avoir les connaissances suffisantes et les restituer en vue de maîtriser les concepts statistiques;
- être capable d'interpréter de manière satisfaisante à partir d'éléments chiffrés, programmes, graphiques, etc... les résultats et les appliquer dans le cadre de l'étude des marchés;
- être capable d'étudier des cas à partir d'analyses descriptives et explicatives (études du marché);
- être capable d'établir un rapport diagnostic à partir de critères objectifs d'analyse statistique appliquée à l'étude de marché.

Document 8bis.

Annexe 6.

DATE: 22/09/94

UNITÉ DE FORMATION : STATISTIQUES-32-1

10. Profil du chargé de cours :

Le chargé de cours sera:

un enseignant.

ANNEXE (dossier pédagogique).

Etablissement :

INSTITUT DE FORMATION CONTINUE

RUE Joseph Buedts, 14
1040 ETTERBEEK

2.076.052

Section:

Code : 013201.U32C1

STATISTIQUES - 32 - 1

Ce dossier en est à son 3ème voyage.

J'ai dû effectuer des recherches pour pouvoir examiner le dossier pédagogique de l'U.F. COMPTABILITE ET ECONOMIE et connaître les capacités préalables et les capacités terminales de cette unité.

A leur lecture, je comprends mieux l'annexe 2 de ce dossier mais je ne suis pas certain que chaque établissement qui programmerait l'unité adopterait la même démarche. C'est cependant un dossier de portée générale qui peut s'insérer dans d'autres structures, voire se suffire à lui-même.

Aussi, je suggère de rédiger l'annexe des capacités préalables requises de la manière suivante :

Capacités :

utiliser d'une manière pratique les notions de mathématiques et de statistiques que l'on rencontre dans les programmes des cours de mathématiques de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice, en particuliers

la résolution de l'équation du second degré

l'étude d'une fonction

l'intérêt simple et l'intérêt composé

le traitement de données statistiques (caractéristiques, présentation en graphiques ou en tableaux, interprétation de résultats)

A ces capacités s'ajoute le calcul des annuités de remboursement ou de déplacement et les indices.

Je vous demande de ne pas signaler comme pouvant tenir lieu de capacités préalables, un titre qui n'a qu'une valeur "locale". Si le Conseil des études de l'U.F. estime que l'attestation de "GESTION COMPTABLE ET ECONOMIE", dans votre établissement, couvre les capacités exigées à l'entrée, il admettra tout élève qui détient cette attestation, à charge pour lui de justifier sa décision si besoin est.

Vedrin, le 5 octobre 1994.


E. LAMOTTE